



Un compte unique pour enregistrer votre ou vos véhicules

1. PRÉPAREZ VOS DOCUMENTS

Cas particulier

- Tous : adresse e-mail + carte grise du/des véhicule(s)
- Particuliers : déclaration d'impôt N-1 (données chiffrées masquables)
- Professionnels : Kbis ou attestation SIRENE

Véhicule d'un enfant du titulaire du compte : livret de famille si l'enfant n'est pas directement mentionné sur le compte fiscal.

2. ACCÉDEZ À LA PLATEFORME

Scannez le QR code

Ou rendez-vous sur

3. CRÉEZ VOTRE COMPTE

- ① Cliquez sur « Création de compte ».
- ② Saisissez votre adresse e-mail → « Suivant ».
- ③ Choisissez : Particulier / Entreprise / Association, puis renseignez prénom, nom, téléphone et mot de passe.
- ④ Copiez le code de vérification reçu par e-mail dans la plateforme.

4. JUSTIFIEZ VOTRE SITUATION

PARTICULIER

ENTREPRISE

- Numéro fiscal du **déclarant 1**
- Déclaration d'impôt N-1 (données chiffrées masquables)

- Numéro SIRET
- Kbis ou attestation SIRENE

Après cette étape, vous recevez un e-mail confirmant la prise en compte de votre demande.

5. ENREGISTREZ VOTRE VÉHICULE

Dans l'e-mail reçu, cliquez sur « ICI ». Vous arrivez sur la page d'inscription du véhicule.

À renseigner sur la carte grise :

Information	Rubrique
Plaque d'immatriculation	A
Nom du titulaire	C.1
Prénom du titulaire	C.1
Marque du véhicule	D.3
Catégorie / PTAC	F.1

Joignez une copie de la carte grise.

6. PRÉCISEZ VOTRE LIEN AVEC LE TITULAIRE

- Vous êtes le titulaire du compte → « Oui ».
- Vous êtes le conjoint du titulaire → « Oui ».
- Vous êtes rattaché au compte fiscal sans être nommé → « Non » + livret de famille.

7. VALIDATION

Vous recevez un e-mail confirmant la prise en compte de la demande d'enregistrement du véhicule.

+ Plusieurs véhicules ? Cliquez à nouveau sur « ICI » dans l'e-mail et recommencez pour chaque véhicule.

VALIDATION PAR LES SERVICES DE LA CCM

Les services de la CCM vérifient et valident votre compte et votre/vos véhicule(s). **Si tout est conforme, vous recevez un e-mail de confirmation.** En cas d'information manquante, des éléments complémentaires pourront vous être demandés.

Une fois validé(s), votre compte et votre/vos véhicule(s) vous permettent d'accéder aux déchetteries grâce à la lecture automatique de la plaque d'immatriculation.